

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL DES MAIRES TENUE LE  
MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2010, À 19 HEURES 30,  
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES  
DE LA MRC DES APPALACHES  
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Luc Berthold	Thetford Mines
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds
M.	Germain Daigle	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Denis Fortier	Saint-Fortunat
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf, préfet
Mme	Jessika Lacombe	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Loïc Lenoir	Beaulac-Garthby
M.	Kaven Mathieu	East Broughton
Mme	Martine Poulin	Adstock
M	Gérald Grenier	Sainte-Clotilde-de-Beauce
M.	André Rodrigue	Disraeli Ville
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
M.	Daniel Talbot	Sainte-Praxède
M.	Paul Vachon	Kinnear's Mills
M.	Bruno Vézina	Irlande
M.	Christian Dostie	St-Jean-de-Brébeuf

**1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et maire de la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf, M. Ghislain Hamel. Mme Marie-Eve Mercier, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à la réunion.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CM-2010-09-6013**

Il est proposé par M. Kaven Mathieu et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux de la séance précédente
  - 3.1. Procès-verbaux de la séance du 15 juillet et de la séance du 18 août 2010
  - 3.2. Affaires découlant du procès-verbal du 18 août 2010
4. Période de questions
5. Rapport des comités
  - 5.1. Comité administratif du 31 août 2010

6. Correspondance
  - 6.1. Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford Mines
  - 6.2. Cegep Lévis-Lauzon
7. Demande de rencontre
  - 7.1. Conseil des maires du mercredi 13 octobre 2010
8. Gestion financière et administrative
  - 8.1. Comptes payés
  - 8.2. Journée de la ruralité
  - 8.3. Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
9. Aménagement du territoire
  - 9.1. Certificats de conformité
  - 9.2. Modification du schéma d'aménagement révisé
  - 9.3. Règlement 120
  - 9.4. MRC Memphrémagog
  - 9.5. LAB Chrysotile rivière Bécancour et ruisseau Nadeau
  - 9.6. Embauche de Mme Renée Vachon
10. Réflexion stratégique de la MRC
  - 10.1. Localisation des bureaux de la MRC
  - 10.2. CETI
  - 10.3. Photo mosaïque
11. Sécurité publique
12. Environnement
  - 12.1. Agence régionale mise en valeur des forêts privées
13. Développement économique
  - 13.1. Politique culturelle
14. Varia
  - 14.1. Invitation motocross
  - 14.2. Souper bénéfice collation pour les démunis
  - 14.3. Intégration communautaire 5 à 7
  - 14.4. Bouge bien Bouffe bien
  - 14.5. Suivi concernant une rencontre avec M. Yves Desrosiers
15. Prochaine réunion du Conseil des maires
16. Levée de la séance

Adopté

### **3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

#### **3.1 Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance du 15 juillet 2010 et de la séance du 18 août 2010**

**CM-2010-09-6014**

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux des séances du 15 juillet 2010 et du 18 août 2010.

Adopté

### **3.2 Affaires découlant du procès-verbal de la séance du 18 août 2010**

**CM-2010-09-6015**

#### **3.2.1 Internet haute vitesse**

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de demander à avoir une rencontre avec M. Despatie de chez Vidéotron afin d'avoir un suivi concernant Internet haute vitesse dans notre région.

Adopté

**CM-2010-09-6016**

#### **3.2.2 Service d'évaluation**

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de faire une demande au registre foncier afin que les contrats notariés nous parviennent électroniquement au lieu de par la poste.

Adopté

## **4 PÉRIODE DE QUESTION**

4.1 Un citoyen s'adresse aux maires à savoir si les municipalités pourraient se regrouper afin de formuler une demande pour Internet haute vitesse. On lui explique que c'est possible, la MRC, pour l'ensemble des municipalités a fait une demande auprès d'industrie Canada. C'est Barrett Explorer inc. qui a eu le contrat et le service serait desservi par satellite.

**CM-2010-09-6017**

4.2 Attendu que monsieur Serge Poulin du service de la Protection de la faune vient nous sensibiliser sur la situation précaire du bureau de la région de Thetford Mines. Ce bureau est dans la région depuis maintenant plus de 60 ans et à la fin décembre 2010, il n'y aura plus d'agents de la faune attirés à ce bureau. Si on n'agit pas, ce territoire sera couvert par Beauceville, donc il y a fort à parier que la qualité de ce service ne sera plus le même.

En conséquence, il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement que la MRC des Appalaches intervienne sur ce dossier afin de faire pression auprès des autorités gouvernementales en sensibilisant les ministres Mme Nathalie Normandeau et M. Serge Simard ainsi que le député de notre région et qu'un suivi soit transmis aux maires par la suite.

Adopté

## 5 RAPPORT DES COMITÉS

### 5.1 Comité administratif du 31 août 2010

Copie du projet préliminaire de procès-verbal de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 31 août 2010 est déposée.

## 6 CORRESPONDANCE

### 6.1 Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford Mines

CM-2010-09-6018

Attendu que le CSSS de la région de Thetford a organisé le 10 juin dernier un colloque sur le réseau local de services en santé et services sociaux pour les personnes vieillissantes de 65 ans et plus.

Attendu que le CSSS invite l'un de nos représentants, à la MRC des Appalaches, à la poursuite de cette activité qui se tiendra le 23 septembre 2010 à la Maison de la culture.

En conséquence, il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement de mandater M. Kaven Mathieu à participer à cette activité.

Adopté

### 6.2 Cegep Lévis-Lauzon

CM-2010-09-6019

Attendu qu'il n'existe pas à ce jour de programmes de formation collégiale menant à un diplôme du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport pour les employés, officiers généraux des municipalités voire les élus des municipalités. Ce programme viserait à apporter un perfectionnement sur la gestion et la gouvernance des municipalités dans le contexte des grands enjeux de l'actualité municipale, et ce, afin d'assurer un support efficace et pertinent pour le développement des organisations municipales et de leurs représentants.

Attendu que le Cegep Lévis-Lauzon nous demande une lettre d'appui pour un programme de formation conduisant à une attestation d'étude collégiale (AEC) en gestion et gouvernance des municipalités.

En conséquence, il est proposé par Mme Martine Poulin et résolu unanimement que la MRC des Appalaches appuie le Cégep Lévis-Lauzon dans ses démarches en vue de l'obtention d'une autorisation du MELS pour le développement d'un tel programme.

Adopté

## **7 DEMANDE DE RENCONTRE**

### **7.1 Conseil des maires du mercredi 13 octobre 2010**

Le Conseil des maires rencontrera en préséance de leur séance ordinaire, à 19 heures, Mme Luce Dubois de la SADC.

## **8 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**CM-2010-09-6020**

### **8.1 Comptes payés**

Il est proposé par M. Loïc Lenoir et résolu unanimement d'entériner le paiement des factures concernant la période du 1er août 2010 au 31 août 2010 pour un montant de 272 777.58 \$ et les salaires versés pour la même période au montant de 41 118.21 \$.

Adopté

**CM-2010-09-6021**

### **8.2 Journée de la ruralité**

Il est proposé par M. Kaven Mathieu et résolu unanimement d'autoriser M. Ghislain Hamel à participer à la journée de la ruralité qui se déroulera le jeudi 9 septembre 2010 à Maniwaki. Que tous ses frais de déplacements et de séjour relatifs à cet événement lui soient remboursés.

Adopté

**CM-2010-09-6022**

### **8.3 Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford**

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement de renouveler notre contribution annuelle pour la période du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011, suite à l'entente convenue en juillet 2007 portant sur la location d'un chalet utilisé par les médecins et leur famille qui viennent soit faire du dépannage à l'urgence ou encore visiter la région en vue de travailler éventuellement pour l'hôpital du Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford. Cette contribution s'élève à un montant de 7 200 \$.

Adopté

## **9 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **9.1 Certificat de conformité**

Municipalité de Kinnear's Mills – Règlement n° 435

**CM-2010-09-6023**

Il est proposé par M. Gérard Grenier et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement n° 435 de la municipalité de Kinnear's Mills amendant le plan d'urbanisme numéro

268 concernant l'introduction de disposition encadrant la planification des éoliennes sur le territoire de la municipalité.

Adopté

Ville de Thetford Mines – Règlement n° 371

**CM-2010-09-6024**

Il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 371 amendant le règlement de zonage 148, afin de modifier la liste des usages incompatibles pour permettre l'habitation dans un bâtiment à usages multiples dans la zone 5007C et agrandir la zone 1016C.

Adopté

Municipalité de Kinnear's Mills – Règlement 436 – Non conformité

**CM-2010-09-6025**

Attendu que conformément à l'article 137.3 de la LAU, le Conseil de la MRC des Appalaches doit, dans les 120 jours suivant la date de la transmission des règlements d'urbanisme, les examiner et les approuver si ceux-ci sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. Également, en vertu de l'article 236 de la LAU, nul permis ou certificat ne peut être valablement accordé ou délivré s'il ne l'est conformément aux exigences de la présente loi et des règlements dont elle prévoit l'adoption;

Attendu que le contenu d'un règlement de zonage est déterminé par l'article 113 de la LAU. Dans le règlement numéro 436, modifiant le règlement de zonage numéro 264 de la municipalité de Kinnear's Mills, une disposition relative aux normes sur le bruit a été introduite au dernier alinéa de l'article 8.1. Toutefois, cette disposition ne devrait pas se retrouver dans un tel règlement de zonage en vertu de l'article 113 de la LAU.

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement :

QUE suite à l'analyse du règlement numéro 436, modifiant le règlement de zonage numéro 264, le Conseil de la MRC des Appalaches considère que certaines dispositions de ce règlement de zonage ne doivent pas se retrouver dans un tel règlement;

QUE le Conseil de la MRC des Appalaches n'émet pas le certificat de conformité du règlement de zonage de la municipalité de Kinnear's Mills adopté par règlement portant le numéro 436.

Adopté

Ville de Thetford Mines – Règlement 369 – Règlement retiré

**CM-2010-09-6026**

Il est proposé par M. Philippe Chabot et résolu unanimement de retirer le règlement numéro 369 amendant le règlement de zonage 148 afin d'agrandir la zone 2719R dans le secteur de la rue Hazel. En effet, ce règlement a été retiré puisqu'il a reçu 13 signatures lors de la tenue de

registre le 2 septembre dernier, alors qu'un minimum de 7 signatures étaient exigées pour demander un scrutin référendaire.

Adopté

## **9.2 Modification du schéma d'aménagement révisé**

### 9.2.1 Grande affectations agricole

Nous discutons des grandes affectations agricoles proposées par Mme Cynthia Boucher. Cette partie du schéma d'aménagement sera reprise pour l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

### 9.2.2 Vision stratégique

Pour faire suite à une rencontre avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, nous avons été informés que le ministère travaillait sur une refonte complète de la LAU.

Par ailleurs, nous préconiserons le travail portant sur l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* au niveau des aménagistes pour la prochaine année, en attendant ainsi les nouvelles recommandations au niveau de la LAU.

**CM-2010-09-6027**

### 9.2.3 Demande à portée collective – Article 59 de LPTAA

Il est proposé par M. Paul Vachon et résolu unanimement de mettre de l'avant à l'interne, au niveau des aménagistes, le processus de demande à portée collective en vertu des dispositions de l'article 59 de la LPTAA.

Adopté

### 9.2.4 Colloque régional de l'association des aménagistes régionaux

**CM-2010-09-6028**

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser Mme Cynthia Boucher à participer au colloque régional de l'Association des aménagistes régionaux qui aura lieu dans Lanaudière du 13 au 15 octobre prochain. Que les frais de déplacements et de séjour relatifs à cette activité lui soient remboursés.

Adopté

## **9.3 Règlement 120 - Document qui indique la nature des modifications**

**CM-2010-09-6029**

Considérant l'entrée en vigueur du règlement numéro 120 en date du 2 septembre 2010;

Considérant les dispositions du deuxième paragraphe de l'article 53.10 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par Mme Jessika Lacombe et résolu unanimement d'adopter le document indiquant la nature des modifications que la ville de Thetford Mines devra apporter à sa réglementation d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 120 de la MRC et modifiant le schéma d'aménagement révisé par un renvoi à celui adopté lors de la séance du Conseil des maires du 18 août 2010, en vertu de la résolution numéro CM-2010-08-6000. Cette résolution a été adoptée suite à une erreur survenue dans la résolution approuvée lors de la séance du Conseil des maires du 10 mars 2010, en vertu de la résolution CM-2010-03-5832 adoptant le projet de règlement 120.

Adopté

#### 9.4 **MRC Memphrémagog**

CM-2010-09-6030

**Attendu que** la *Loi sur les mines* ayant préséance sur la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, les municipalités n'ont aucun pouvoir de s'opposer à l'attribution d'un claim, ni de restreindre, par le biais de leur réglementation d'urbanisme, l'activité minière sur leur territoire;

**Attendu que** les MRC n'ont également aucun pouvoir qui leur permettrait d'orienter les activités minières en fonction des objectifs de leur schéma d'aménagement et de développement ou des dispositions d'un règlement de contrôle intérimaire;

**Attendu que** la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles mène actuellement une consultation générale sur le projet de loi numéro 79 modifiant la *Loi sur les mines*;

**Attendu que** le projet de loi numéro 79 ne remet aucunement en question la préséance des droits miniers sur les pouvoirs municipaux en matière d'aménagement du territoire;

**Attendu que** dans son mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques sur le projet de loi numéro 79, la FQM fait connaître son opposition relativement à la préséance des droits miniers et soutient que le développement de l'activité minière devrait au contraire se faire en conformité avec les objectifs du schéma d'aménagement et de développement de chaque MRC.

**En conséquence**, il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement;

**Que** le Conseil de la MRC appuie le mémoire de la FQM relativement au projet de la loi 79 modifiant la *Loi sur les mines*;

**Que** la MRC appuie tout particulièrement la recommandation du mémoire préconisant l'élimination de la préséance des droits miniers sur les pouvoirs municipaux en matière d'aménagement du territoire, ainsi qu'un arrimage des outils de planification du développement des activités minières aux schémas d'aménagement et de développement des MRC;

**Que** la présente soit transmise au secrétariat de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, de même qu'à la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, madame Nathalie Normandeau;

**Que** copie de cette résolution soit acheminée à la FQM.

Adopté

#### **9.5 LAB Chrysotile rivière Bécancour et ruisseau Nadeau**

Pour faire suite à une demande de CA faite par le LAB Chrysotile, concernant la rivière Bécancour et le ruisseau Nadeau, le MDDEP nous mentionne qu'il faudra penser à réaliser une étude plus globale du bassin versant en vue d'identifier les problématiques d'érosion, car le dossier d'une éventuelle demande de certificat devrait être accompagné d'une étude hydraulique du bassin versant en amont du site des travaux projetés pour identifier l'origine des sédiments et le cas échéant, intervenir pour corriger les secteurs en érosion active. Une discussion s'en suit. Nous communiquerons avec M. Gilles Binet afin de voir les coûts estimés de tels travaux et ainsi s'informer s'il y a possibilité de subvention.

#### **9.6 Embauche de Mme Renée Vachon**

**CM-2010-09-6031**

Il est proposé par M. Steven Laprise et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mme Renée Vachon afin d'informatiser les données, les cartes, les matrices en vue de travailler sur l'article 59 de la LPTAA. Qu'un montant de 1 000 \$ sera facturé à chacune des municipalités pour défrayer une partie des coûts.

Adopté

### **10 RÉFLEXION STRATÉGIQUE**

#### **10.1 Localisation des bureaux de la MRC**

**CM-2010-09-6032**

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'autoriser la signature concernant la prolongation du contrat avec M. Louis Doyon de Consortium Fidélité, afin que l'appel d'offres se prolonge jusqu'au 30 septembre 2010 puisque nous n'avons pas reçu à ce jour le protocole d'entente avec le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le dossier de la relocalisation des bureaux de la MRC.

Par ailleurs, il est également résolu d'autoriser M. Ghislain Hamel et Mme Marie-Eve Mercier à signer ledit contrat après l'obtention d'un avis favorable du conseiller juridique et lorsque le comité d'immobilisation se sera rencontré à cet effet.

Adopté

## **10.2 CETI**

**CM-2010-09-6033**

Il est proposé par Mme Nicole Bourque et résolu unanimement d'autoriser la signature de l'entente avec le CETI afin que l'étude concernant le transport collectif en milieu rural débute.

Adopté

## **10.3 Photo mosaïque**

**CM-2010-09-6034**

Il est proposé par M. Kaven Mathieu et résolu unanimement de procéder à la confection de la photo mosaïque qui représentera tous les membres du conseil des maires pour le mandat actuel. Que ce mandat soit donné à M. Jean-Charles Poulin, photographe au montant de 1 005 \$ plus taxes.

Adopté

## **11 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Il est mentionné qu'une rencontre avec M. Harrison de la sécurité publique aura lieu cet automne. M. Ghislain Hamel en profite pour inviter les maires des municipalités à formuler leurs questions ou demandes relativement à la sécurité publique et à les transmettre à Mme Marie-Eve Mercier.

## **12 ENVIRONNEMENT**

### **12.1 Agence régionale mise en valeur des forêts privées**

L'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière procédera à la mise à jour du plan de protection et de mise en valeur (PPMV) des forêts privées de son territoire qui est un outil fondamental au développement de la forêt privée en Chaudière. Cette mise à jour résulte d'une démarche concertée entre les utilisateurs des ressources du milieu forestier, les propriétaires de lots boisés, le monde municipal et le gouvernement du Québec.

À cet effet, l'Agence souhaiterait qu'un aménagiste représentant les 5 MRC de son territoire (Appalaches, Beauce-Sartigan, Robert-Cliche, La Nouvelle-Beauce et Lotbinière) soit délégué sur ce comité. Nous vérifierons auprès des autres MRC afin de voir la disponibilité des aménagistes.

## **13 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **13.1 Politique culturelle**

Mme Louise Nadeau vient nous parler de la politique culturelle et elle nous invite à la 2<sup>e</sup> journée de la ruralité qui aura lieu le 12 novembre à St-Henri. Elle nous remet un bulletin de la ruralité et explique le plan d'actions.

## 14 VARIA

### 14.1 Motocross 18 septembre 2010 Thetford Mines

Mme Jessika Lacombe nous invite à la piste de motocross le 18 septembre prochain, s'il y a pluie ce sera remis au dimanche 19 septembre. Cette activité permettra d'amasser des fonds afin que ce circuit puisse continuer ses opérations et que les amateurs de ce sport continuent à pratiquer dans leur région.

### 14.2 Souper au bénéfice des collations pour les plus démunis

Invitation le 30 septembre à un souper bénéfique afin que les plus démunis reçoivent des collations dans les écoles.

### 14.3 Intégration communautaire le 9 septembre

Invitation le 9 septembre à un 5 à 7 à l'Office de tourisme de la MRC des Appalaches concernant le projet de l'intégration communautaire des immigrants où flotteraient au vent plus de 60 drapeaux représentant les pays où notre territoire compte des familles immigrantes, sans oublier ceux qui ont colonisé nos terres depuis des centaines d'années.

### 14.4 Bouge bien Bouffe bien

Mme Jessika Lacombe nous fait mention des activités concernant ce projet.

### 14.5 Suivi concernant la rencontre avec M. Yves Desrosiers

M. Paul Vachon demande que ce point soit remis à une séance ultérieure afin qu'on puisse discuter du suivi de la rencontre de M. Yves Desrosiers.

## 15 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion des membres du Conseil des maires aura lieu le mercredi 13 octobre 2010.

16 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CM-2010-09-6035**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Daniel Talbot et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 21 h 40.

Adopté

---

**GHISLAIN HAMEL**  
**PRÉFET**

---

**MARIE-EVE MERCIER**  
**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET**  
**SECRETARIE-TRÉSORIÈRE**